

Le synode gréco-catholique de Lviv en 1946 : un montage soviétique

Serge MODEL *

Personne (ou presque) ne doute plus, aujourd'hui, du caractère fabriqué du synode de Lviv¹ des 8-10 mars 1946. Lequel synode vit l'Église gréco-catholique d'Ukraine soviétique abroger l'union avec Rome – décidée au concile de Brest (Brest-Litovsk) de 1596 – pour intégrer l'Église orthodoxe russe.

Depuis longtemps, les catholiques, certains orthodoxes et la plupart des historiens avaient dénoncé l'intervention des autorités politiques soviétiques dans l'organisation de cet événement religieux. Ils avaient relevé les étapes de la liquidation artificielle d'une Église bien vivante de quatre millions de fidèles, combinant « les méthodes de lutte antireligieuse des Soviétiques [...] avec certains des stratagèmes qui avaient été employés par le régime tsariste pour convertir les uniates² ». Après que Staline eut récupéré l'Ukraine occidentale en 1944-1945, une virulente campagne de presse fut déclenchée, accusant les gréco-catholiques de nationalisme et de collaboration avec les Allemands durant la guerre : l'épiscopat fut arrêté *in corpore* et condamné aux travaux forcés. L'Église ainsi décapitée fut dotée d'une nouvelle « direction » prorusse ; le patriarcat de Moscou lança à celle-ci un appel à le rejoindre, et, finalement, l'union avec Rome fut dénoncée à main levée et à l'unanimité au synode de Lviv (organisé à dessein 350 ans après celui de Brest) sous l'œil des caméras³. Le clergé gréco-catholique qui n'était pas détenu, émigré ou entré en clandestinité fit formellement allégeance au patriarcat, toute pratique « uniate » fut interdite et les édifices, transférés à l'Église orthodoxe. L'Église gréco-

* Doctorant à l'Université catholique de Louvain (Belgique), spécialiste de l'Église orthodoxe russe.

¹ Étant donné les graphies différentes du nom de cette ville, nous utilisons la forme ukrainienne (« Lviv ») en général, et la forme russe (« Lvov ») pour la traduction des documents soviétiques.

² B. R. BOCIURKIW, « Le synode de Lviv (8-10 mars 1946) », in *Istina*, XXXIV (1989), p. 274. Cf. aussi l'œuvre fondamentale du même auteur : *The Ukrainian Greek Catholic Church and the Soviet State (1939-1950)*, Edmonton, Canadian Institute of Ukrainian Studies Press, 1996.

³ Le film d'actualités soviétiques (youtu.be/GxVLXca56eE) glorifie la « victoire de la sainte Église orthodoxe russe sur le Vatican orgueilleux et assoiffé de pouvoir ». Au synode, prirent officiellement part 216 prêtres gréco-catholiques (sur 1 270 clercs d'Ukraine occidentale) et 19 laïcs, mais l'assemblée se tint « dans un silence significatif ». Dans l'ensemble, 997 prêtres marquèrent par écrit leur accord. Quant aux fidèles, ils seront pour l'essentiel placés devant le fait accompli (« les cadres décident de tout »).

catholique disparut ainsi officiellement d'Ukraine, pour ne renaître qu'à la fin des années 1980, à la faveur de la perestroïka gorbatchévienne et de la désagrégation de l'Union soviétique. Et si les documents publiés par l'Église russe ont longtemps affirmé la dimension « spontanée » du « concile de Lvov⁴ » et les responsables du patriarcat de Moscou assuré de son caractère « canonique⁵ », un collectif de chrétiens orthodoxes a appelé en 2016 à reconnaître « la terrible vérité du 10 mars 1946 » et à demander pardon « pour toutes les victimes innocentes de l'Église [gréco-catholique] qui furent emprisonnées, torturées, déportées et assassinées par le gouvernement soviétique avec la complicité du patriarcat de Moscou⁶ ».

De fait, des documents des archives soviétiques déclassifiés ces dernières années permettent d'établir que ce synode de 1946, non seulement se déroula sous la pression des autorités civiles, mais fut pensé *ab initio* par Staline comme une manœuvre politique, fruit des efforts conjoints de la direction du Parti communiste de l'URSS, des structures de l'État et des organes de sécurité en Ukraine, en collaboration avec l'Église orthodoxe russe. Le tout, camouflé sous un aspect « *bottom-up* » conforme au modèle ecclésiologique orthodoxe (« *Vox populi, vox Dei* ») : tant le gouvernement soviétique que le patriarcat de Moscou n'auraient d'autre possibilité que d'accepter l'initiative « populaire », émanant des communautés uniates elles-mêmes⁷.

*

⁴ Par exemple, *L'vovskij Cerkovnyj Sobor. Dokumenty i materialy. 1946-1981* [Le concile ecclésiastique de Lvov. Documents et matériaux. 1946-1981], Moscou, Éd. Patriarcat de Moscou, 1982. Pour une publication plus proche des faits : *Diyannya Soboru Hreko-katolyts'koi tserkvy u L'vive, 8-10 bereznya 1946. Vydannia Prezhydii Soboru* [Procès-verbal du concile de l'Église grecque-catholique tenu à Lviv du 8 au 10 mars 1946, textes revus par la présidence du concile], Lviv, 1946. Cf. aussi V. MAKSYMIV, « Nouveaux documents sur le Sobor de Lviv », in *Istina*, XXX (1985), p. 347-350. La tradition slave emploie le terme « concile » [*sobor*] et la tradition grecque celui de « synode » [*σύνδοδος*] pour désigner le même objet : une assemblée ecclésiastique délibérative. Nous utilisons l'un ou l'autre en fonction de la source.

⁵ Cf. B. DUPUY, « La dissolution de l'Église gréco-catholique en 1945 par le régime soviétique dans les territoires conquis », in *Istina*, XXXIV (1989), p. 291. Jusqu'à nos jours, le patriarcat de Moscou refuse de se prononcer officiellement sur le caractère forcé de cette réunification et évoque un retour « naturel » et « positif » des uniates à l'orthodoxie. Cf. p. ex. Métropolite HILARION de Volokolamsk, « Unija kak bor''ba s edinstvom. K 70-letiju L'vovskogo sobora 1946 goda » [L'Unia comme lutte contre l'unité. Pour le 70^e anniversaire du concile de Lvov en 1946], in *Cerkov i Vremja*, 74 (2016), p. 97-106.

⁶ Texte intégral : *Irenikon*, LXXXIX (2016), p. 140-143.

⁷ Pour la galerie, on élèvera cependant à l'épiscopat orthodoxe, avant le synode, deux prêtres gréco-catholiques convertis. Comme le soulignera un fonctionnaire aux affaires religieuses : « Je vous rappelle que chez nous, en Union soviétique, tout est toujours planifié avec soin et qu'il ne doit pas y avoir de hasards » (cité in Archevêque B. KRIVOCHEINE, *Mémoire des deux mondes. De la révolution à l'Église captive*, Paris, Éd. du Cerf, 2010, p. 520).

Les intentions soviétiques d'anéantir l'Église gréco-catholique étaient apparues dès la première occupation de la Galicie (Ukraine occidentale) à la suite du Pacte Molotov-Ribbentrop (1939-1941). Dans cette région où la majorité de la population relevait de cette Église, le clergé fut soumis à la répression⁸, tandis que les dirigeants soviétiques projetaient déjà ce qu'ils qualifieront *expressis verbis* de « schisme dans l'Église uniate⁹ ». Pour parvenir à la « désintégration de l'Église uniate et [à la] sape de son influence », il faudra, comme le proposaient à Staline les chefs du sinistre Commissariat du peuple aux Affaires intérieures [NKVD], Beria et Merkoulov :

- 1) se fonder sur l'utilisation des contradictions existantes entre les tenants du rite oriental et occidental¹⁰ ;
- 2) discréditer les dirigeants de l'Église uniate en révélant des faits de leur vie personnelle dissolue, de leurs violations des règles canoniques et de leurs abus dans l'administration des biens ecclésiastiques¹¹ ;
- 3) organiser parmi les uniates un mouvement pour la rupture avec le Vatican et la création d'une Église uniate « indépendante » ;
- 4) organiser un mouvement pour la séparation d'avec [le métropolite gréco-catholique] Szeptycky¹² et la réunion à l'Église orthodoxe ;
- 5) assurer le contrôle sur l'Église uniate au moyen du remplacement progressif des dirigeants actuels par des agents fiables¹³.

Bien que non formulés par ses auteurs (comme allant de soi, tant pour eux-mêmes que pour leur destinataire), les motifs de ce projet sont connus. Si l'athéisation de la société demeurait un objectif prioritaire du pouvoir soviétique, l'existence, sur son territoire, d'une Église considérée comme porteuse du sentiment national ukrainien, formant une possible alternative à l'orthodoxie russe et dont le chef de file ultime – le pape – résidait à l'étranger, paraissait inacceptable à Staline. S'y ajoutait la paranoïa croissante du « petit père des peuples » envers le Vatican et tout ce qui y était

⁸ Cf. C. KOROLEVSKIJ, *Le prophète ukrainien de l'unité. Métropolite André Szeptycky (1865-1944)*, Paris, Éd. François-Xavier de Guibert, 2005, p. 355-363.

⁹ « Zapiska L.P. Berii i V.N. Merkulova I.V. Stalinu o protivodejstvii vlijaniu uniatov na zapadnyx territorijax SSSR ot 11 janvarja 1941 g. » [Note du 11 janvier 1941 de L. Beria et V. Merkoulov à J. Staline sur l'opposition à l'influence des uniates dans les territoires occidentaux de l'URSS], in I. KURLJANDSKIJ, *Stalin. Vlast'. Religija* [Staline. Le pouvoir. La religion], Moscou, Kučkovo pole, 2011, p. 543.

¹⁰ Il existait de fait différentes tendances au sein de cette Église, de « latinisantes » à « orthodoxisantes ».

¹¹ Les tentatives de discréditer les opposants faisaient partie de l'arsenal usuel des services soviétiques.

¹² L'autorité du métropolite aurait sans doute pu empêcher l'opération, mais il décéda en 1944.

¹³ « Zapiska », *op. cit.* Ce qui confirme les soupçons du professeur Bociurkiw : « Il se peut que le Kremlin ait, dès l'époque de la première occupation soviétique de l'Ukraine occidentale (1939-1941), pris la décision d'incorporer de force les gréco-catholiques dans l'Église orthodoxe russe. On a quelques preuves d'une concertation dans ce but dès ce moment entre le régime et le patriarcat de Moscou, alors moribond » (« Le synode... », *op. cit.*, p. 260).

lié¹⁴. Il semblait opportun, enfin, de soutenir une Église orthodoxe russe qui considérait historiquement les uniates comme « le cheval de Troie du catholicisme polonais¹⁵ ». L'invasion allemande de l'URSS en juin 1941 empêchera cependant l'exécution de ce dessein, qui ne pourra être relancé qu'après le retour de l'Armée rouge en Ukraine en 1944 et la consolidation du pouvoir soviétique dans la région.

Le premier document prévoyant effectivement la suppression de l'Église gréco-catholique ukrainienne semble être¹⁶ le rapport du 15 mars 1945 sur diverses questions religieuses, adressé à Staline (avec copies à Beria et Molotov) par Karpov, président du Conseil aux affaires de l'Église orthodoxe russe auprès du Conseil des commissaires du peuple [Sovnarkom] de l'URSS¹⁷. Ancien cadre du NKVD chargé de la « répression de la contre-révolution religieuse et sectaire », le haut fonctionnaire soviétique contrôlant l'Église russe y souligne notamment que :

L'Église orthodoxe russe, qui n'a pas fait assez d'efforts par le passé pour lutter contre le catholicisme, peut et doit désormais jouer un rôle important dans la lutte contre l'Église catholique romaine (et contre l'uniatisme), qui a pris la voie de la défense du fascisme et cherche à influencer l'organisation du monde après-guerre.

[...] Le Conseil aux affaires de l'Église orthodoxe russe auprès du Sovnarkom de l'URSS estime pouvoir proposer [au gouvernement] les pistes suivantes :

¹⁴ Selon un témoignage, « en février 1945, [le dirigeant de l'Ukraine] Khrouchtchev a[vait indiqué...] que Staline avait personnellement pris la décision de liquider l'Église gréco-catholique ukrainienne dans un avenir proche » (B. BOCIURKIW, *The Ukrainian Greek Catholic Church*, op cit., p. 103, n° 1). Les premières démonstrations en seront les discours au concile orthodoxe de Moscou (31 janvier-2 février 1945) fustigeant le Vatican en tant qu'« allié politique du fascisme ».

¹⁵ K. ROUSSELET, « Une Église nationale : l'Église gréco-catholique ukrainienne », *Archives de sciences sociales des religions*, 65/1 (1988), p. 107. L'implication de l'Église orthodoxe russe permettait également de lier les mains de celle-ci en tant que « bénéficiaire » de l'opération.

¹⁶ Il y avait eu des signes avant-coureurs dès la fin de l'année 1944 : échec des négociations à Moscou sur la légalisation de leur Église entre une délégation gréco-catholique et les « autorités constituées » ; résolution du Parti communiste sur « les insuffisances de la politique du parti à Lvov » ; arrestations de prêtres ; campagne de presse anticatholique.

¹⁷ « Dokladnaja zapiska G.G Karpova I.V. Stalinu o meroprijatijax po prisoeдинeniju grekokatoličeskix prixodov SSSR k RPC, ukrepleniju vlijanija Moskovskoj patriarxii za rubežom, razvertyvaniju bor'by protiv Vatikana i dr. » [Rapport de G.G Karpov à J.V. Staline sur les activités visant à réunir les paroisses gréco-catholiques de l'URSS à l'Église orthodoxe russe, renforcer l'influence du patriarche de Moscou à l'étranger, déployer la lutte contre le Vatican, etc.], *Gosudarstvennyj arxiv Rossijskoj Federacii* [Archives d'État de la Fédération de Russie = GARF], f. [fond = fonds] 6991, op. [opys = description] 1, d. [delo = dossier] 29, l. [list = page] 101-109. Ce rapport répondait à une instruction (du 2 mars 1945) de Molotov de présenter un programme de lutte anticatholique. Au même moment, I.V. Polianskij, président du Conseil aux affaires des cultes religieux (non orthodoxes), écrivit à Staline que les uniates constituaient un « groupe hostile à l'orthodoxie, envoyé et soutenu par le Vatican pour créer des conflits permanents avec la population orthodoxe » (GARF, f. 6991, op. 1, d. 17, l. 64-66). Il est significatif que la question ait été transférée de ce Conseil à celui relatif à l'Église orthodoxe. La résolution de Staline (« D'accord ») transforma les propositions de Karpov en directive exécutoire – ce dont ce dernier informa Khrouchtchev le 20 mars (GARF, f. 6991, op. 1, d. 29, l. 144-145).

1. *Actions visant à séparer les paroisses de l'Église grecque-catholique (uniate) de l'URSS du Vatican et à les joindre à l'Église orthodoxe russe.*

À cette fin, il serait utile :

- a) d'organiser un diocèse orthodoxe à Lvov¹⁸, avec à sa tête un évêque de Lvov et de Ternopol, qui réunira les paroisses orthodoxes des régions de Lvov, Stanislav, Drohobytch et Ternopol ;
- b) d'accorder à l'évêque et à tous les prêtres du diocèse le droit de mener un travail missionnaire¹⁹ ;
- c) de mettre à la disposition du diocèse de Lvov, en tant que cathédrale, l'une des cathédrales gréco-catholiques (uniates)²⁰ ;
- d) de renforcer la laure orthodoxe de Počaev dans la ville de Kremenets²¹ de la région de Ternopol, faisant de son prieur le vicaire de l'évêque de Lvov ;
- e) d'adresser, au nom du patriarche et du synode de l'Église orthodoxe russe, un appel spécial au clergé et aux fidèles de l'Église uniate et de le diffuser largement dans les paroisses uniates ;
- f) d'organiser, au sein de l'Église uniate, un groupe d'initiative qui doit déclarer la rupture avec le Vatican et encourager le clergé uniate à passer à l'orthodoxie.

Moyennant quelques adaptations, ce programme sera suivi en 1945-1946²². Nous ne reproduirons pas ici les textes déjà traduits en français, qui jalonnent la montée vers le synode dans l'atmosphère écrasante du stalinisme triomphant : la *Lettre du patriarche orthodoxe de Moscou aux catholiques de Galicie, aux pasteurs et fidèles de l'Église gréco-catholique de l'Ukraine occidentale* (10 mai 1945), le *Mémoire du Groupe d'initiative pour le rattachement de l'Église gréco-catholique à l'Église orthodoxe russe au Conseil des Commissaires du Peuple de la République socialiste soviétique d'Ukraine* ou encore la *Lettre du Groupe au très vénérable clergé gréco-catholique de l'Ukraine* (tous deux datés du 28 mai 1945)²³.

¹⁸ À l'époque, les orthodoxes ne disposaient à Lviv que d'une seule paroisse, mais, le 22 avril 1945, un évêque orthodoxe fut nommé pour Lviv et Ternopol [Ternopil]. Dans un premier temps administrateur de Stanislav [Stanyslaviv, aujourd'hui Ivano-Frankivsk] et de Drohobytch [Drohobych], cet évêque, Mgr Macaire (Oksijuk), se révéla en définitive assez conciliant envers les gréco-catholiques.

¹⁹ Activité jusque-là prohibée par la législation soviétique. Le 20 avril 1945, Karpov informa Khrouchtchev de la sélection du clergé qui effectuerait ce travail et, le 28 août, le Conseil aux affaires de l'Église orthodoxe russe approuva les statuts des Fraternités orthodoxes dans les régions visées, autorisant celles-ci à publier des textes religieux et à mener des actions sociales.

²⁰ Ce sera la cathédrale Saint-Georges de Lviv, qui ne sera rendue aux gréco-catholiques qu'en 1990.

²¹ La laure (abbaye majeure) de Počaev est un centre historique de l'orthodoxie en Ukraine occidentale. Karpov la situe erronément dans la ville de Kremenets au lieu de celle de Počaïv [Potchaïv].

²² Le décès, en avril 1945, du président Roosevelt – sensible aux questions de liberté religieuse – et la victoire soviétique sur les Allemands avaient également délié les mains de Staline en la matière.

²³ La *Lettre du patriarche de Moscou* a été publiée en français par *La Documentation catholique*, XLIII (1946), col. 88-89 et reproduite par B. DUPUY dans *Istina, op. cit.*, p. 295-297. Si des historiens doutent de son authenticité, les autorités la diffusèrent à 10 000 exemplaires. Une autre *Lettre* fut adressée le 4 décembre 1945 par le métropolite orthodoxe Ioann (Sokolov) de Kiev *aux pasteurs et fidèles de l'Église gréco-catholique résidant dans les*

Nous n'évoquerons pas non plus la *Réponse du gouvernement aux membres du Groupe d'initiative* (18 juin 1945) ni la courageuse *Lettre* (de protestation) *du clergé gréco-catholique de Lvov au vice-président du Conseil des commissaires du peuple de l'URSS, V.M. Molotov* (1^{er} juillet 1945) – également connues²⁴. Ce sont les documents inédits, issus des archives secrètes, qui feront l'objet de notre attention.

Ces courriers, télégrammes, notes de service et autres rapports, démontrent, avant tout, l'implication des plus hauts responsables politiques – jusqu'au sommet du Kremlin – dans l'opération de liquidation de l'Église gréco-catholique. En Ukraine, la campagne anti-uniate sera ainsi supervisée par Khrouchtchev lui-même. Dans une lettre du 14 juin 1945, celui qui est alors chef du gouvernement ukrainien (et premier secrétaire du Parti en Ukraine) informe Staline (avec copie à Malenkov) du « travail de décomposition de l'Église uniate » et demande ses consignes au dictateur :

Lors de mon passage à Moscou, je vous ai informé du travail effectué de décomposition de l'Église uniate et de transition du clergé uniate à l'Église orthodoxe. À la suite du travail accompli, un « Groupe d'initiative » a été formé parmi le clergé uniate. Ce Groupe a envoyé les documents suivants au Conseil des commissaires du peuple de la République socialiste soviétique d'Ukraine :

1. *Mémoire au Conseil des commissaires du peuple sur la situation de l'Église gréco-catholique en Ukraine occidentale.*

2. *Lettre du « Groupe d'initiative » à tout le clergé de l'Église gréco-catholique.* Ils enverront ce document au clergé après que nous aurons autorisé l'existence du « Groupe d'initiative ».

En remettant les documents à l'employé du NKVD, qui s'est désigné comme référent pour les affaires religieuses auprès du Conseil des commissaires du peuple de la République socialiste soviétique d'Ukraine, Danilenko, ils ont demandé, en cas de décision positive sur la question, de ne pas publier le *Mémoire au Conseil des commissaires du peuple* jusqu'à ce qu'ils envoient le deuxième document à l'ensemble du clergé des diocèses. Tous les documents ont été rédigés par les ecclésiastiques eux-mêmes, nos personnels n'ont pris aucune part à leur édition.

Je vous adresse le texte de notre réponse. Je crois que nous devrions accepter leur demande, leur donner la possibilité d'envoyer une lettre au clergé de l'Église gréco-catholique, puis publier ces documents dans les journaux des

régions occidentales de la République socialiste soviétique d'Ukraine (texte reproduit in *Journal du patriarcat de Moscou*, 1 [1996], p. 11). Le *Mémoire* (ou *Appel*) fut publié par *La Documentation catholique*, *ibid.*, col. 59-61 et B. DUPUY, *ibid.*, p. 297-298, et la *Lettre au clergé* par *La Documentation catholique*, *ibid.*, col. 85-87. Ces deux derniers courriers furent également concertés avec les autorités. Le Groupe d'initiative – tout comme le patriarche Alexis – envisageait un passage progressif et éclairé des gréco-catholiques à l'orthodoxie, mais l'autorité décida d'appliquer des « rythmes bolcheviks » : accélérer le mouvement afin d'obtenir des résultats face aux oppositions croissantes.

²⁴ La *Réponse* fut également publiée en français par *La Documentation catholique*, *ibid.*, col. 61 et B. DUPUY, *ibid.*, p. 299-300. La *Lettre* (par laquelle plus de 300 prêtres ukrainiens dénonçaient l'initiative, exigeaient la libération des évêques et en appelaient à la liberté dans l'administration ecclésiastique) fut publiée en français par la même source, col. 89-90. Cette lettre resta sans réponse.

régions occidentales de l'Ukraine. Nous avons permis aux journaux républicains d'introduire des « colonnes interchangeables » pour la population des régions occidentales de l'Ukraine, dans lesquelles ces documents peuvent également être publiés.

Je demande vos instructions.

Si vous avez des commentaires sur le texte des documents uniates, nous pourrions, par l'intermédiaire de notre représentant, insérer ces commentaires.

En ce qui concerne notre réponse au « Groupe d'initiative », conseillez-vous de l'envoyer sous ma signature, ou signée par le Commissaire aux affaires de l'Église orthodoxe russe auprès du Conseil des commissaires du peuple de la République socialiste soviétique d'Ukraine²⁵ ?

Ayant reçu les ordres de son chef, Khrouchtchev fera rédiger la *Réponse du gouvernement aux membres du Groupe d'initiative*, tandis que le NKGB (nouvelle dénomination du NKVD) collectera des informations sur la réaction des prêtres, intellectuels, activistes religieux et fidèles aux propositions dudit Groupe, les opposants étant menacés, voire arrêtés²⁶. D'autres documents (tous estampillés « secret » ou « absolument secret ») témoignent également de la participation minutieuse de la police politique et de divers organismes soviétiques à la préparation, la tenue et la publicité du synode lui-même. Dans la deuxième moitié de 1945, des consultations ont lieu (à Moscou, à Kiev ou par écrit) entre les acteurs concernés : le Groupe d'initiative, le patriarcat et les Conseils aux affaires de l'Église orthodoxe russe et aux affaires religieuses²⁷. Le 25 janvier 1946, enfin,

²⁵ « Pis'mo Predsedatelja SNK SSSR N.S. Xruščeva I.V. Stalinu o rezul'tatax raboty po razloženiju uniatskoj cerkvi » [Lettre du président du Sovnarkom de la République socialiste soviétique d'Ukraine N.S. Khrouchtchev à J.V. Staline à propos des résultats du travail de décomposition de l'Église uniate], *Russkaja Pravoslavnaja Cerkov' v gody Velikoj Otečestvennoj vojny, 1941-1945gg. Sbornik dokumentov* [L'Église orthodoxe russe durant les années de la Grande guerre patriotique, 1941-1945. Recueil de documents], Moscou, Krutickoe Patriaršee Podvor'e, 2009, p. 412-413.

²⁶ Comme l'écrivait Kostelnýk au patriarche de Moscou, « seul un très faible pourcentage de nos prêtres qui ont rejoint le Groupe d'initiative l'ont fait par conviction. Il n'y a probablement pas cinquante prêtres de ce type. D'autres l'ont fait parce qu' "il n'y a pas d'autre issue" à la situation... Mais s'il n'y avait pas eu de pression de la part de l'État, alors il n'y aurait sûrement pas eu, dans les conditions actuelles, même cinquante prêtres qui auraient voulu "détruire" l'Église gréco-catholique afin de la transformer en Église orthodoxe » (*GARF*, f. 6991, op. 1, d. 32, l. 104).

²⁷ En juillet 1945, les membres du Groupe d'initiative rencontrèrent à Kiev des représentants du Conseil aux affaires de l'Église orthodoxe russe, et ensuite Khrouchtchev. Ce dernier évoqua aussi la question avec le métropolite orthodoxe Ioann (Sokolov) de Kiev, le 7 août 1945. Le 24 octobre 1945, la question fut abordée au Saint-Synode de l'Église orthodoxe russe. Le 7 décembre 1945, Karpov informa Khrouchtchev de son intention de se rendre à Kiev avec Polianskij pour discuter avec le Groupe d'initiative (*GARF*, f. 6991, op. 1, d. 30, l. 181-183). Cf. aussi la lettre n° 56 du patriarche Alexis I^{er} à Karpov du 7 décembre 1945 (*Pis'ma Patriarxa Aleksija I v Sovet po Delam Russkoj Pravoslavnoj Cerkvi pri Sovete Narodnyx Komissarov – Sovete Ministrov SSSR* [Lettres du Patriarche Aleksij I^{er} au Conseil pour les affaires de l'Église orthodoxe russe auprès du Conseil des commissaires du peuple – Conseil des ministres de l'URSS], Moscou, Rosspen, 2009, p. 92-94). Après communication à Molotov (et peut-être à Staline), copie de cette lettre fut adressée par Karpov à Khrouchtchev. Du 12 au 18 décembre, Karpov et Polianskij rencontrèrent à Kiev Khrouchtchev, le métropolite Ioann et le Groupe d'initiative et décidèrent de tenir le synode

Merkoulov adresse au ministre ukrainien de l'Intérieur Savchenko des instructions détaillées²⁸ :

Nous vous communiquons que l'autorisation de la tenue du concile de l'Église gréco-catholique en la ville de Lvov a été obtenue²⁹.

En conséquence, 400 000 roubles seront transférés par le Commissariat du peuple aux Finances de l'Union [soviétique] au *Sovnarkom* [ukrainien] pour être remis par l'intermédiaire de l'agent « Ptitsyn³⁰ » au Groupe d'initiative.

[...] J'approuve dans son ensemble le plan de la convocation du concile que vous m'avez soumis.

[...] Les arrestations des uniates les plus actifs sur la base des dossiers existants doivent être effectuées non immédiatement avant la tenue du concile, mais si possible auparavant.

Afin que le concile se tienne avec succès, introduisez au moins 60-70 % d'agents parmi les délégués. Prévoyez également un pourcentage suffisant d'agents parmi les laïcs de l'intelligentsia invités au concile. Vérifiez tous les autres délégués et invités à l'avance pour éviter des éléments hostiles et peu fiables.

Il n'y a pas d'objections aux sacres épiscopaux d'« Ivanov » et « Shevchuk »³¹. Les aspects pratiques de cet événement doivent être concertés avec « Ptitsyn ». De même, il n'y a pas d'objections à la publication par la presse ukrainienne, dix à quinze jours avant le concile, d'un bref communiqué aux fidèles d'Ukraine, relatif à l'arrestation des dirigeants de l'Église uniате et au contenu de leurs crimes. Adressez à l'avance au NKGB de l'URSS le texte dudit communiqué pour concertation³².

Pour le 10 février, communiquez au NKGB de l'URSS le plan des opérations d'agence pour le déroulement du concile. Après ce délai, informez par des rapports séparés tous les cinq jours de la préparation du concile et de la réalisation du plan.

Nous attirons particulièrement votre attention sur la nécessité de respecter le plus strict secret [*konspiracya*] concernant notre participation à la préparation et à la tenue du concile.

[...] Toutes les questions principales liées à la préparation et à la tenue du concile sont à concerter avec le camarade Khrouchtchev. En cas d'incompréhension ou de difficultés, adressez-vous au NKGB de l'URSS. Pour apporter une aide

en mars 1946 – avant les travaux des champs, après les élections législatives de février et pour le 350^e anniversaire de l'Union de Brest (B. BOCIURKIW, *The Ukrainian Greek Catholic Church, op cit.*, p. 148-150).

²⁸ « Spravka » [Rapport], 25 janvier 1946, *Galuzevij deržavnij arxiv Službi bezpeki Ukraïni* [Archives sectorielles du Service de sécurité de l'Ukraine = GDA SBU], f. 65, spr. [*sprava* = affaire] 9113, t. [tom = tome] 24.

²⁹ En parallèle, le patriarche Alexis télégraphia le 2 février sa « bénédiction » au Groupe d'initiative pour la tenue du concile (cité in *Diyannya Soboru, op. cit.*, p. 62).

³⁰ Probablement le père Gabriel Kostelnyk, principal inspirateur du concile. Les services soviétiques donnaient un nom de code, voire considéraient comme agent tout contact « utile ».

³¹ Il s'agit des pères Antony Pe'lveckij et Michel Melnyk, prêtres gréco-catholiques ukrainiens convertis à l'orthodoxie et sacrés évêques de Stanislav et Drohobytch, respectivement les 24 et 25 février.

³² Le communiqué du parquet de l'URSS sera effectivement publié le 1^{er} mars 1946.

au groupe de travail [*opergrup*³³] que vous avez sélectionné, une équipe d'*oper-travailleurs* sera envoyée de Moscou dans la période du 10-15 février de cette année.

Il ne restait plus, sur place, qu'à appliquer ces ordres. Rédigées par les agents de la police politique assistant au synode (voire les responsables, tels Savchenko ou ses adjoints), les notes d'information ou demandes d'instructions vont donc se succéder, entre Lviv ou Kiev et Moscou, à un rythme soutenu.

Une note du 1^{er} mars 1946 présente ainsi la liste, établie par la police, de « prêtres ayant autorité et auxquels il conviendrait d'adresser des invitations au concile », et, *a contrario*, les opposants à éviter (et sur lesquels on rassemble du « matériel compromettant »)³⁴. Un rapport du 2 mars de Savchenko à Merkoulou indique que le processus de vérification des délégués – dont « des agents éprouvés du NKGB d'Ukraine » – est achevé et que les personnalités « douteuses et malveillantes » ont été écartées³⁵. Il précise également que « tous les documents qui doivent être adoptés par le concile (comme les résolutions, les télégrammes et adresses du concile au clergé et aux fidèles, ainsi que le principal exposé de Kostelnyk) ont été préparés et vérifiés [sous-entendu : par ses services]³⁶ ». Le 6 mars, le même Savchenko souligne, dans sa note à Merkoulou, que « les membres du Groupe d'initiative ont pris connaissance et discuté des documents qui doivent être adoptés au concile, et n'ont émis aucune remarque ni apporté aucune correction³⁷ ». La note du 7 mars de Drozdeckij (adjoint de Savchenko) signale l'arrivée des délégués à Lviv, leur installation dans de bons hôtels³⁸ et « la réunion, chez les *oper-travailleurs* du NKGB, de leurs agents parmi les délégués », pour un premier rapport sur les sentiments des membres du synode³⁹. Le 8 mars, la note du même Drozdeckij à Merkoulou rapporte que lors de la réunion de travail préparatoire (prosynode), tous les documents du Groupe d'initiative furent approuvés par les délégués, ainsi que la décision de vote à main levée. En cas de demande de vote nominatif au synode, il serait « exceptionnellement accordé », mais les premiers appelés seront « des partisans de la réunification, afin qu'ils donnent

³³ On peut aussi traduire par « *task force* » ou « groupe d'intervention » (militaire). Il s'agit de personnel des services de sécurité.

³⁴ « Zapiska po "VČ" » [Communication sur « haute fréquence »], 1^{er} mars 1946, *GDA SBU*, f. 71, spr. 311, t. 0.

³⁵ « Dokladnaja zapiska o xode podgotovki k provedeniju sobora greko-katoličeskoj cerkvi zapadnyx oblastej Ukrainy » [Communication écrite sur l'avancement de la préparation en vue de la tenue du concile de l'Église gréco-catholique des régions occidentales de l'Ukraine], 2 mars 1946, *GDA SBU*, f. 16, spr. 559, t. 0. Le degré de préparation du synode est tel (notamment lors de réunions du clergé dans les doyennés), que la version selon laquelle les délégués auraient ignoré son objet avant son ouverture paraît peu crédible.

³⁶ Est même mentionnée la location, à Lviv, de 24 appartements pour les agents du NKGB qui vont suivre le concile.

³⁷ « Zapiska po "VČ" », 6 mars 1946, *GDA SBU*, f. 16, spr. 559, t. 0.

³⁸ Les délégués furent particulièrement choyés : le transport, l'hôtel, les repas, la sécurité (mais aussi leur isolement par rapport à l'extérieur) furent assurés par les services secrets.

³⁹ « Zapiska po "VČ" », 7 mars 1946, *GDA SBU*, f. 16, spr. 559, t. 0.

le ton aux autres délégués⁴⁰ ». Toujours le 8 mars, Drozdeckij rend compte à Merkoulou de début des travaux du synode. Il affirme que le discours de Kostelnyk sur la « liquidation de l'*unia* » fut reçu par des exclamations d'approbation (« Gloire ! », « Bravo ! », etc.)⁴¹. Treize délégués intervinrent ensuite, exprimant tous leur « parfaite solidarité avec les principales propositions » de Kostelnyk, à savoir « liquider l'union de l'Église gréco-catholique, établie au concile de Brest de 1596 ; rompre avec le Vatican et condamner son action, dirigée contre l'orthodoxie ; revenir à la foi orthodoxe des aïeux ; se réunir à l'Église orthodoxe russe⁴² ». Le rapport du 9 mars à Merkoulou (avec copie à Khrouchtchev) souligne que « tous les délégués se sont réunis à l'Église orthodoxe⁴³ » et que tous les documents (résolution du synode, adresse au clergé et aux fidèles, télégrammes au patriarche de Moscou et au patriarche œcuménique⁴⁴, à Staline et à Khrouchtchev) ont été adoptés à l'unanimité, sans changements ni corrections. Le 11 mars, il est noté dans le rapport que, lors de la célébration qui clôtura le concile, le père Kostelnyk « prononça un ardent sermon patriotico-religieux, consacré à la réunification de l'Église gréco-catholique avec [l'Église] orthodoxe, qui provoqua des larmes de joie chez les fidèles⁴⁵ ». Le même jour, une note de l'adjoint de Savchenko propose à ce dernier (alors à Moscou) le texte du communiqué de presse final relatif au synode, et ajoute que « plus de 200 télégrammes de soutien ont été reçus du clergé et de fidèles de diverses régions, exprimant le désir de se réunir à l'Église orthodoxe russe⁴⁶ ».

À l'issue du synode, une délégation se rendra début avril à Kiev pour en communiquer les résolutions à Khrouchtchev, et ensuite à Moscou, où elle sera reçue par le patriarche et le Saint-Synode, mais aussi par Karpov au Conseil aux affaires de l'Église orthodoxe russe. Après une concélébration solennelle le 7 avril en la cathédrale patriarcale de l'Épiphanie, Kostelnyk donnera le 9 avril une interview triomphaliste à l'agence Tass⁴⁷. Plusieurs

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ « Zapiska po "VČ" », 8 mars 1946, *GDA SBU*, f. 65, spr. 9113, t. 27.

⁴² Un délégué aurait proposé de considérer le synode comme préparatoire et de ne pas prendre de décisions définitives, mais son intervention « fut rejetée par le concile et n'obtint aucun soutien » (*Ibid.*).

⁴³ « Zapiska po "VČ" », 8 mars 1946, *GDA SBU*, f. 65, spr. 9113, t. 27. Soit 204 délégués, reçus sur le troisième mode (confession, absolution et communion), les autres ayant déjà été reçus avant le synode. Le rapport ajoute l'épisode suivant : des délégués ayant demandé une prière commémorative pour feu le métropolite André Szeptickij dont la tombe se trouvait dans la crypte de la cathédrale, Kostelnyk affirma que, s'il avait été vivant, le prélat « aurait présidé lui-même la réunification du peuple ukrainien » – manœuvre qui (ajoute l'agent du NKGB auteur du rapport) a « positivement impressionné les personnes présentes ». Cette *pannychide* pour le métropolite fut passée sous silence dans le compte rendu.

⁴⁴ Significativement, on n'informa pas l'Église de Rome.

⁴⁵ « Zapiska po "VČ" », 11 mars 1946, *GDA SBU*, f. 16, spr. 559, t. 0.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ Texte in *L'vovskij Cerkovnyj Sobor*, op. cit., p. 101-102. Cf. aussi la rubrique spéciale consacrée à « La réunification des gréco-catholiques avec l'Église orthodoxe russe »

notes postérieures – y compris des services de sécurité ukrainiens à Khrouchtchev – décriront également les réactions « enthousiastes » du clergé et des fidèles, hormis « quelques cercles réactionnaires » avec lesquels il faudra « encore travailler⁴⁸ ». En réalité, la « réunification » prendra du temps. De fait, entre les pressions des groupes nationalistes menaçant les partisans de l'unification en tant qu'« ennemis de l'Ukraine » et le manque d'entrain du clergé sur place (certains prêtres n'osaient pas annoncer le changement aux fidèles et continuaient de célébrer comme avant, se contentant de ne pas mentionner le pape à la liturgie), il restait encore, en avril 1947, 346 églises et 127 prêtres gréco-catholiques ukrainiens non unis (sans compter ceux détenus ou émigrés). Les autorités devront casser l'enregistrement des prêtres uniates et les remplacer par des orthodoxes⁴⁹, confisquer leurs églises et se débarrasser des indésirables⁵⁰ pour parvenir à des résultats. L'on ne s'étonnera pas que, les 22-23 avril de cette année, se tint à Kiev une réunion de délégués du Conseil aux affaires de l'Église orthodoxe russe, se plaignant de la « lenteur de la liquidation de l'*unia*⁵¹ ». Ce n'est qu'au début de l'année 1948 que Karpov pourra faire savoir au gouvernement soviétique que, dans les régions occidentales de l'Ukraine, « la réunification formelle des paroisses est essentiellement achevée et l'objectif d'élimination de la soumission de l'Église [uniate] au pape de Rome est atteint⁵² ». En septembre 1949, le même sera plus explicite :

Le Conseil rapporte que l'instruction du gouvernement sur la liquidation de l'*unia* ecclésiastique, i.e. l'Église gréco-catholique, a été exécutée. [...] L'affaire de la liquidation de l'*unia* [ecclésiastique] a reçu une grande attention du Conseil des ministres de la RSS d'U[kraine], du CC du P[arti] C[ommuniste] (bolchevik) U[krainien], et personnellement du camarade N.S. Khrouchtchev.

[Vossoedinenie greko-katolikov s Russkoj Pravoslavnoj Cerkov'ju] dans le *Journal du patriarchat de Moscou*, 4 (1946), p. 5-37.

⁴⁸ « Zapiska po "VČ" », 14 mars 1946, *GDA SBU*, f. 71, spr. 311, t. 0 ; « Dokladnaja zapiska o položenii greko-katoličeskoj cerkvi posle sobora » [Rapport écrit sur l'état de l'Église gréco-catholique après le concile], 4 avril 1946, *GDA SBU*, f. 16, spr. 572, t. 0 ; « Specsoobščenie o reagirovanii uniatckogo duxovenstva na rešenija L'vovskogo sobora » [Communication spéciale à propos de la réaction du clergé uniate au concile de Lvov], 13 avril 1946, *GDA SBU*, f. 71, spr. 311, t. 0. Ce dernier rapport précise que « la préparation au passage pratique des prêtres gréco-catholiques à l'orthodoxie a été menée par nos agents lors des réunions de doyennés et sur base individuelle. En conséquence du travail mené de la sorte par nos agents sur les prêtres, une majorité significative d'ex-gréco-catholiques ont approuvé les décisions du concile de Lviv et ont affirmé être prêts à la procédure de passage à l'orthodoxie ».

⁴⁹ Pour pouvoir exercer, tout membre du clergé en Union soviétique devait être dûment enregistré.

⁵⁰ Même Kostelnik sera, le 20 septembre 1948, assassiné par des inconnus, sans doute des agents soviétiques. Ses confrères Melnyk et Pe'lveckij décéderont *subitement* en 1955 et 1957.

⁵¹ *GARF*, f. 6991, op. 1, d. 216, l. 69-70.

⁵² *GARF*, f. 6991, op. 1, d. 153, l. 6-7. Pour leur réussite, Karpov et Polianskij furent récompensés par l'ordre de Lénine (et, pour Karpov, également par l'ordre du Drapeau rouge).

Les mesures principales et fondamentales ont été accomplies par les organes du MGB de l'URSS⁵³.

*

Publiés par des sources diverses (russes autant qu'ukrainiennes) et à différents moments (mais largement avant la guerre de 2022, dont l'occurrence aurait pu en faire soupçonner l'authenticité), les documents précités ne peuvent plus être écartés de l'histoire, d'autant qu'ils apportent une réponse sans doute définitive à des questions depuis longtemps posées. À la lumière de ces archives, toute incertitude semble dissipée : le synode de Lviv de 1946 apparaît bien comme un « montage », préparé, organisé et mené à bien par les services soviétiques, dans le cadre d'un objectif de renforcement du pouvoir stalinien et d'unification ou de réduction des expressions religieuses des peuples de son empire totalitaire. Le vieil adage « *cuius regio, eius religio* » y trouvait une application renouvelée, par un régime qui restait néanmoins foncièrement athée.

Cette lecture doit cependant être complétée. On ne peut exclure qu'une partie des gréco-catholiques ait sincèrement désiré « retourner à la [foi orthodoxe] de leurs aïeux⁵⁴ », et que d'autres aient préféré continuer à pratiquer sous l'égide de Moscou plutôt que d'être privés de toute vie religieuse. Dans ce contexte, l'argument selon lequel leur intégration dans l'orthodoxie russe a permis cette préservation n'est sans doute pas totalement absurde. De même, il est possible que les fidèles n'aient pas toujours perçu les différences théologiques entre confessions, hormis la commémoration liturgique du patriarche russe au lieu du pontife romain et les disparités concrètes dans les us et coutumes⁵⁵.

La question du rôle (et donc de la responsabilité) du patriarcat de Moscou dans la liquidation de l'Église gréco-catholique apparaît évidemment centrale, puisqu'il intervient à diverses étapes du processus (et que sans son implication, rien n'aurait probablement pu avoir lieu). Il est vrai que la hiérarchie d'une Église « dépositaire historique de l'intérêt national » russe – comme la qualifie le professeur Bociurkiw – ne pouvait, *a priori*, que se montrer favorable au retour des uniates ukrainiens à l'orthodoxie⁵⁶. D'autant que l'opération permettait au patriarcat de s'agrandir d'un coup de plusieurs centaines de paroisses, devenant encore plus incontournable pour le pouvoir, dans le cadre de ce que les politologues nomment un

⁵³ Cité in B. BOCIURKIW, *The Ukrainian Greek Catholic Church*, op. cit., p. 229-230.

⁵⁴ Métropolite HILARION, op. cit., p. 103.

⁵⁵ À plusieurs reprises, « les évêques des diocèses ex-uniates ont enjoint aux prêtres d'abandonner les coutumes uniates (messes basses, non-célébration des vêpres et des matines, etc.) et d'observer le rite orthodoxe dans son intégralité » (N. STRUVE, *Les chrétiens en URSS*, Paris, Seuil, 1963, p. 232).

⁵⁶ Lequel serait également salué, à l'époque, par les autres Églises orthodoxes autocéphales.

« antagonisme de dépendance ». Le prêtre orthodoxe russe et historien contemporain G. Mitrofanov précise cependant :

le patriarche Alexis ne pouvait pas ne pas comprendre que le transfert – préparé au Kremlin – des Églises uniates sous sa juridiction constituait une sorte de « cadeau des Grecs ». Car l'*unia* existait sur ce territoire depuis plus de cinq cents ans, et la liquider ainsi, et dans des conditions où la population locale menait [encore] une guerre de partisans contre les autorités soviétiques était évidemment totalement inacceptable, tant du point de vue moral que canonique⁵⁷.

Complice dans cette affaire, l'Église russe était aussi – surtout – prisonnière de l'État soviétique. Ses adversaires les plus farouches reconnaissent ainsi que le patriarcat de Moscou, lui-même à peine restauré (1943) après des décennies de persécutions, ne pouvait mener d'action indépendante, ni *a fortiori* s'opposer au pouvoir, et qu'il servait pour l'essentiel d'instrument à la politique religieuse de Staline. L'ensemble des déclarations et gestes du patriarcat, avant, pendant et après le synode, seront donc accomplis avec l'accord ou même sur ordre direct des autorités ou des services soviétiques : ce n'est pas sans raison que le dissident russe A. Lévitin-Krasnov qualifiera l'Église orthodoxe en URSS, après la guerre, d'« Église d'État dans un État antireligieux ».

Quant à la question canonique (« Ce synode est-il valide ? »), la discussion entre catholiques et orthodoxes paraît biaisée, étant donné les prémices ecclésiologiques différentes des deux Églises. Pour les uns, l'assemblée de 1946 ne peut être considérée comme canonique, étant donné l'absence d'évêques légitimes (« *Ecclesia in episcopo* »), le défaut de toute réelle discussion ou expression de la liberté de conscience et le caractère unilatéral, voire imposé, des décisions⁵⁸. Elle doit ainsi être rejetée de la mémoire ecclésiale en tant que « pseudo-synode » ou « brigandage » (comme celui d'Éphèse de 449). Selon les autres, la présence d'évêques orthodoxes (fussent-ils « de la dernière heure ») et la « réception » du concile par le « peuple de Dieu » (vu l'absence de dénonciation ultérieure) rendent acceptable cette « antithèse symétrique du concile de Brest » de 1596, d'ailleurs confirmée par le concile de l'Église russe de 1971⁵⁹.

⁵⁷ G. MITROFANOV, *Očerki po istorii Russkoj Pravoslavnoj Cerkvi XX veka*, Moscou, Praktika, 2021, p. 481. La prudence du patriarche et les lenteurs de l'évêque orthodoxe de Lviv à « faire progresser la réunification » ne sont probablement pas fortuites. Par la suite, si le patriarcat affirmera toujours le caractère licite de l'opération, il ne lui accordera pas un écho démesuré dans sa propre historiographie.

⁵⁸ D'après Kostelnyk, l'on avait invité les opposants, mais aucun n'était venu « car ils savaient que l'écrasante majorité du clergé était favorable à la réunification avec l'Église orthodoxe ». D'autres arguments avancés contre la canonicité du synode furent l'absence de mandat légitime du Groupe d'initiative, la sélection préalable – et non l'élection locale – des délégués, la convocation et la présidence assurées par des personnalités déjà orthodoxes, etc.

⁵⁹ Décisions du concile local de l'Église orthodoxe russe du 1^{er} juin 1971, point 3. Les canonistes du patriarcat de Moscou soulignent aussi qu'une reconnaissance réciproque des conciles / synodes de Brest et Lviv nécessiterait « l'existence de normes convenues de transition canoniquement légale des croyants de l'Église catholique à l'Église orthodoxe. Mais il n'existe pas de telles normes et il ne peut y en avoir, parce que les Églises orthodoxe et

Quel que soit le point de vue qu'on adopte, il n'en reste pas moins que « c'est par la force et le bras séculier d'un gouvernement athée⁶⁰ » que les gréco-catholiques d'Union soviétique ont été intégrés dans l'Église orthodoxe russe, et que leur existence même a été niée durant des décennies. Et, comme le note une historienne russe, « les méthodes violentes par lesquelles cette campagne a été menée, la pression des organes de l'État, la terreur des services secrets – tout cela, en fin de compte, ne pouvait que discréditer l'idée de la réunification et en détourner de nombreux croyants et membres du clergé⁶¹ ». Officiellement convoqué par le Groupe d'initiative et soutenu par une « écrasante majorité » des gréco-catholiques d'Ukraine occidentale⁶², le synode de Lviv fut, en réalité, organisé en secret par les services soviétiques, sur ordre des plus hautes autorités étatiques. Or, dit l'Écriture, « il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu » (Mt 10,26 ; Mc 4,22 ; Lc 8,17 et 12,2).

catholique ne sont pas en communion canonique et n'ont pas de cadre ecclésiastique et juridique unique » (Vladislav CYPIN, *Istorija Russkoj Pravoslavnoj Cerkvi. Sinodal'nyj i novejšij periody, (1700-2005)* [Histoire de l'Église orthodoxe russe. Périodes synodale et contemporaine (1700-2005)], Moscou, Éd. Monastère Sretensky, 2010, p. 347.

⁶⁰ N. STRUVE, *op. cit.*, p. 232.

⁶¹ T. A. CHUMACHENKO, *Church and State in Soviet Russia*, New York, Routledge, 2015, p. 44.

⁶² L'opération fut répétée en Ruthénie subcarpathique (ex-région tchécoslovaque rattachée à l'URSS en 1945) : en août 1949, à Oujhorod [Užgorod], les gréco-catholiques locaux furent réunis sur le même mode à l'orthodoxie russe. Cf. *Journal du patriarcat de Moscou*, 10 (1949), p. 5-11.

Résumé : Serge MODEL, *Le synode de Lviv de 1946 : un montage soviétique.*

L'on soupçonnait depuis longtemps que le synode de Lviv des 8-10 mars 1946, durant lequel l'Église gréco-catholique en Ukraine soviétique abrogea son union avec Rome – décidée au concile de Brest (Brest-Litovsk) de 1596 – pour intégrer l'Église orthodoxe russe, avait été organisé sur ordre des autorités politiques soviétiques. Les documents d'archives désormais déclassifiés des services secrets de l'URSS permettent de démontrer que cet événement ecclésiastique qui avait conduit à la liquidation artificielle d'une Église bien vivante fut pensé *ab initio* comme une manœuvre politique par Staline, et mis en œuvre par les efforts conjoints de la direction du Parti communiste soviétique, des structures de l'État et des organes de sécurité en Ukraine, en collaboration avec le patriarcat de Moscou. La présente étude analyse ces documents, qui démontrent définitivement et irréfutablement le caractère de « montage » de cette page tragique de l'histoire des Églises sur le territoire soviétique.

Abstract : Serge MODEL, *The 1946 Synod of Lviv: a Soviet montage.*

It has long been suspected that the Lviv Synod of 8-10 March 1946, during which the Greek-Catholic Church in the Soviet Ukraine abrogated its union with Rome – decided at the Brest (Brest-Litovsk) Council of 1596 – to integrate the Russian Orthodox Church, was organized on the orders of the Soviet political authorities. The now declassified archival documents of the secret services of the USSR show that this ecclesiastical event which had led to the artificial liquidation of a living Church was conceived *ab initio* as a political maneuver by Stalin and implemented through joint efforts of the leadership of the Soviet Communist Party, state structures and security bodies in Ukraine, in collaboration with the Moscow Patriarchate. The present study analyses these documents, which definitively and irrefutably demonstrate the “montage” character of this tragic page in the history of the Churches on the Soviet territory.